

1. HISTORIQUE

Les importations mexicaines de produits de consommation ont considérablement augmenté au cours des quatre dernières années, par suite de l'adoption de politiques de libéralisation du commerce qui ont entraîné, en 1988, une réduction de tous les droits d'importation et permis l'importation de nombreux produits pour lesquels des licences étaient auparavant requises. Ces mesures ont eu un effet particulièrement important sur les produits de consommation, qui étaient alors les mieux protégés par les droits d'importation et les exigences en matière de permis d'importation. Les importations totales de produits de consommation ont connu en 1989, 1990 et 1991 des hausses respectives de 82,1, 44,4 et 10,6 p. 100. La contribution de ces produits à l'ensemble des importations, qui était de 10,2 p. 100 en 1988, est passée à 14,9 p. 100 en 1989 et à 16,3 p. 100 en 1990, puis a chuté à 14,8 p. 100 en 1991.

Comme on peut le constater, la tendance à la hausse se modère et l'essor initial fait maintenant place à un modèle de croissance plus stable. Le consommateur mexicain est très américanisé; bon nombre de Mexicains se sont rendus au moins jusqu'à la frontière du Mexique et des États-Unis et connaissent bien les produits américains. Cette situation a créé, chez les Mexicains, une attirance pour les produits importés, d'autant plus que ceux-ci n'étaient pas offerts sur le marché mexicain, puisque leur importation était soit interdite, soit non concurrentielle. Ainsi, la libéralisation du marché mexicain a entraîné une forte croissance à court terme des importations. Progressivement, la fringale mexicaine pour les produits d'importation a fait place à des programmes d'achat plus rationnels, fondés principalement sur la présence de solides relations entre les chaînes locales et les principaux distributeurs ou représentants étrangers. Aujourd'hui, le consommateur mexicain ne délaisse plus les produits locaux au profit des importations du seul fait qu'il s'agit de produits importés, mais recherche un bon rapport qualité-prix. Il a appris à reconnaître les marques déposées et les noms des fabricants et à les relier aux caractéristiques particulières des produits.

2. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Le gouvernement mexicain a mis sur pied en 1988 un programme de stabilisation, le «Pacte de solidarité économique», destiné à contrer l'inflation. Ce pacte se compose à la fois de mesures d'austérité de type conventionnel (resserrement des politiques fiscale et monétaire) et de mesures moins orthodoxes (contrôles des prix, des salaires et des taux de change). Pierre angulaire de la politique économique du Mexique ces quatre dernières années, ce programme, qui a d'ailleurs été prolongé jusqu'en janvier 1993, a permis de réduire radicalement l'inflation, qui est passée d'un taux annuel de 159 p. 100 en 1987 à 19,7 p. 100 en 1989. L'inflation a rebondi à 29,9 p. 100 en 1990 mais a été ramenée à 18,5 p. 100 en 1991, et le gouvernement vise un taux de 10 à 12 p. 100 en 1992. Au même moment, les taux d'intérêt ont chuté au niveau actuel de 17 p. 100 et le taux de dévaluation du peso, par rapport au dollar américain, a été fixé à 0,2 \$ Mex par jour ou 2,4 p. 100 par année.

En plus de consolider les progrès réalisés au chapitre de la stabilisation des prix, la politique macro-économique adoptée par le Mexique en 1992 vise à